

Direction générale du Trésor

Offre de stage Service économique régional de Nairobi Ambassade de France au Kenya

Début du stage : février 2026 Durée : 6 mois

Clôture des candidatures : 17/11/2025

Poste et missions

Le stage sera piloté par le Service économique régionale (SER) de Nairobi. Le/la stagiaire sera placé(e) sous la responsabilité administrative du Conseiller économique, Chef du Service économique régional, M. Mathieu Bruchon, et encadré(e) par son adjoint, également Conseiller financier, M. Paul Mainguet, pour une période de 6 mois.

Le/la stagiaire sera intégré au sein du pôle macroéconomique et financier du SER.

Il/elle contribuera au pilotage et à la rédaction des productions éditoriales du SER, notamment des lettres mensuelles¹, en coordination avec les services économiques de la zone et les autres pôles du SER. Il contribuera à la rédaction de notes récurrentes, tels que le commerce bilatéral et les « fiches pays » pour les pays de la zone couverte par le SER, mais aussi à des notes thématiques. Le/la stagiaire participera également à la rédaction des avis sur les projets des bailleurs multilatéraux et bilatéraux, ainsi qu'à la gestion de bases de données macroéconomiques.

Il/elle pourra également être amené(e) à aider à organiser des visites ministérielles ou des évènements.

Il/elle pourra être associé(e), ponctuellement et de manière ad hoc, aux autres activités du SER.

Profil et compétences recherchés

Niveau d'études souhaité: étudiants en Master (stage de césure ou stage de fin d'études de préférence) dans les filières économiques avec une ouverture sur l'international (projets et/ou politiques publiques).

Compétences requises:

_

¹ Format disponible à l'adresse suivante : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/tags/AEOI-Lettre-Mensuelle

- Savoirs: bonnes connaissances en économie (macroéconomie, politiques économiques, économie internationale, institutions internationales), analyse de données, intérêt pour le pays et/ou pour la zone.
- Savoir-faire : capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse, maitrise d'Excel et de Powerpoint;
- Savoir-être : réactivité, rigueur, polyvalence, esprit d'initiative et travail en équipe.

Langues: bon niveau d'anglais requis

Employeur

Le Service économique régional de Nairobi est un service extérieur de la Direction générale du Trésor qui relève du ministère de l'Économie, des Finances et de l'industrie. Il est placé auprès de l'Ambassade de France au Kenya et en Somalie et couvre quinze pays répartis en trois zones :

- Afrique de l'Est: Burundi, Rwanda, Kenya, Ouganda, Tanzanie, Soudan du Sud
- Corne de l'Afrique: Soudan, Ethiopie, Erythrée, Somalie, Djibouti
- Afrique de l'Océan Indien: Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles.

Les activités du SER sont organisées autour de trois thématiques :

- Développement d'une analyse macroéconomique et financière de référence
- Expertise, orientation et accompagnement des entreprises françaises sur les marchés de la région, notamment en mobilisant les outils financiers du Trésor
- Animation des partenaires de l'équipe France et des SE de la zone.

Localisation

Ambassade de France au Kenya et en Somalie; Nairobi

Comment postuler?

Adresser un email avec CV et lettre de motivation à <u>paul.mainguet@dgtresor.gouv.fr</u> et <u>juliette.mouden@dgtresor.gouv.fr</u>

Conditions du stage

Seuls les candidats retenus seront contactés. Les candidatures présélectionnées donneront lieu à un entretien.

Compte tenu des conditions sanitaires évolutives et de sécurité (plusieurs pays ou zones classées orange et rouge), les déplacements dans le pays seront soumis à autorisation selon les règles en vigueur à l'Ambassade.

Il n'existe aucune restriction d'âge ou de nationalité pour postuler à un stage dont la durée ne devra toutefois pas dépasser 6 mois. Une convention de l'établissement d'enseignement supérieur français sera demandée.

Un dossier de candidature comportant un CV accompagné d'une lettre de motivation doit être adressé aux contacts indiqués.

Au-delà de deux mois de stage, la gratification horaire est fixée à 4,35 € depuis janvier 2024.

Transport (y compris billet d'avion international) et logement à la charge du / de la stagiaire.